

**Sortie Exceptionnelle  
CHATEAUX DE LA LOIRE  
Dans les roues de Jean**

**du Jeudi 10 Mai au Dimanche 13 Mai 2018**

Notre point de chute se situera au village vacances de Seillac situé à environ 18 kms de Blois.



Une très belle région pour pratiquer notre sport favori et permettre à nos accompagnatrices de découvrir le patrimoine historique des châteaux de la Loire.

Pour les dames, visite des châteaux de Blois, Amboise, la ville de Tours, son patrimoine et ses « boutiques ».



Pour les cyclistes, des grands et petits parcours, du vélo pour tous et abordables à tout le monde avec des groupes de niveau.

# FESTAS HOLIDAYS INFO

Nous serons en  $\frac{1}{2}$  pension, petit déjeuner et repas du soir, vin de table et eau inclus (café non compris) pour trois nuits, retour le dimanche après le petit déjeuner.

Le repas du midi est libre pour les accompagnatrices en fonction de leurs visites. Pour les cyclistes casse-croute Dodo comme à l'accoutumée.

En ce qui concerne les visites des dames, deux minibus sont prévus pour les déplacements.

Le coût du séjour est de 200€ par personne en cottage. (Une chambre double et une chambre avec deux lits d'une personne, soit quatre personnes par cottage).



Ces prix s'entendent y compris l'apéro Dodo, la taxe de séjour et le transport des accompagnatrices pour les visites.

Les chèques de participation seront débités fin mai 2018.

Les chèques vacances sont acceptés

## **TRANSPORT :**

Deux minibus seront mis à disposition pour le transport des personnes (coût 16€ par personne à régler sur place) et un camion pour le transport des vélos.

Des véhicules particuliers seront nécessaires et il faudra privilégier le covoiturage.

Il vous est demandé de faire part de votre choix au moyen du coupon de réservation ci-joint.

**RESERVATION ET TRANSPORT**

**Coupon à retourner impérativement  
avant le 31 JANVIER 2018**

**Uniquement les 28 premières inscriptions**

Monsieur et Madame : \_\_\_\_\_

Demandent leur inscription pour le séjour Châteaux de la Loire.

Nombre d'adultes : \_\_\_\_ x 200 € = \_\_\_\_ euros

**Transport :**

en minibus :

en voiture particulière :

➤ Nombre de personnes : \_\_\_\_

Ce coupon réponse est à retourner à François Bonnechère par courrier postal accompagné du chèque à l'ordre de l'ASPTT Cyclisme.

François BONNECHERE  
19 bis rue d'Hébécourt  
80680 RUMIGNY

Renseignements : téléphone 06 80 02 82 14